COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Paris, le 17 juin 2023

Ensemble, piétons et cyclistes réclament un projet remanié pour le parvis de la gare du Nord.

Alors que les travaux de réaménagement du parvis de la plus grande gare d'Europe s'apprêtent à démarrer, les associations de piétons et de cyclistes sonnent l'alarme. Le projet, qui ne comporte aucune piste cyclable, met en danger les cyclistes et risque d'aggraver les conflits d'usages avec les piétons.

La gare du Nord accueille chaque jour plus de 700 000 voyageurs, dont une grande partie se rend à la gare à pied ou à vélo. Le projet de réaménagement des abords de la gare est en total décalage avec les ambitions affichées par la municipalité en matière de sécurité. Dans la ville qui se rêve capitale du vélo et qui se dit attentive au sort des piétons, on envoie les cyclistes au milieu des bus et des piétons.

Dans sa conception actuelle, le projet prévoit que les cyclistes devront circuler dans la voie bus, au milieu d'un trafic très dense : un bus par minute en heure de pointe, sans compter de nombreux taxis. Cette hypothèse n'est absolument pas satisfaisante et mettra en danger les usagers du vélo. De surcroît, aucun aménagement sécurisé ne permettra de rejoindre le parking vélo de 1100 places actuellement en construction.

Faute d'une piste cyclable sécurisée, les cyclistes et les trottinettes iront circuler sur le parvis de la gare, espace avant tout pensé pour les piétons, où les voyageurs entrant et sortant de la gare seront très nombreux. Cette situation sera dommageable pour tous les usagers et pourrait même s'avérer dangereuse.

Les piétons comme les cyclistes ont besoin d'un espace qui leur est propre pour se déplacer. Seuls des aménagements lisibles, intuitifs et séparés permettent d'éviter les conflits d'usage. Le projet actuel ne réunit aucune de ces conditions et porte préjudice aux piétons comme aux cyclistes.

Une solution existe pourtant pour résoudre ces problèmes : il y a de la place pour réaliser une piste cyclable devant la gare, entre la voie bus et le parvis piéton.

La piste devra être aménagée de façon lisible et visible pour les piétons et pour les cyclistes grâce à sa couleur, son différentiel de niveau et du marquage au sol pour bien indiquer son caractère bidirectionnel. Grâce à la création de cette piste cyclable, l'espace piéton se trouvera

sanctuarisé. Un espace piéton entièrement sanctuarisé est infiniment préférable à un espace plus large mais conflictuel.

Les associations de piétons et de cyclistes appellent la ville à revoir sa copie, dans sa version transitoire pour les JO de 2024 et dans sa version définitive. Il serait incompréhensible que devant la gare qui relie Paris à Amsterdam, on oublie de prendre en compte le vélo et que l'on mette en insécurité les piétons.



Les associations proposent d'insérer une piste cyclable entre le parvis piéton et la voie bus. Visuel adapté par Paris en Selle sur la base d'un visuel réalisé par la ville de Paris.